



Rapport d'activité 2023



DJES Département de la jeunesse, de
l'environnement et de la sécurité
DGEJ Direction générale de
l'enfance et de la jeunesse

// —————
Il est essentiel que les
enfants et les jeunes
puissent grandir et
s'épanouir en sécurité.



Photo : ARC-Sieber

Bilan 2023 de la Directrice générale

L'année 2023 a été délicate pour le secteur de la protection de l'enfance, en particulier en raison des difficultés de recrutement et du manque de places d'hébergement. En novembre, le Conseil d'Etat a alloué 15 millions de francs pérennes à l'ensemble du domaine social parapublic pour notamment revaloriser les salaires. Cette enveloppe est une première étape significative en vue de réduire complètement l'écart salarial avec les cantons voisins. Un des défis majeurs pour notre canton reste de vaincre la pénurie systémique de personnel éducatif et de renforcer l'attractivité des métiers de la protection de l'enfance.

L'Etat a le devoir de garantir le respect des droits des enfants et il est essentiel que ces derniers puissent grandir et s'épanouir en sécurité. A cet effet, je souhaite saluer les collaboratrices et les collaborateurs de la DGEJ qui font un travail remarquable. Ce sont elles et eux qui incarnent nos trois missions de prévention, de participation et de protection et qui, sans relâche, au quotidien, œuvrent à offrir un avenir meilleur aux enfants et aux jeunes du canton de Vaud, un avenir qu'ils-elles méritent.

La modernisation de la DGEJ est en bonne route – en termes de structure, de personnel, de procédures, même s'il nous reste encore de nombreuses étapes pour que nous puissions bénéficier d'un système et d'une infrastructure de pointe. Je suis fière de ce qui a été accompli en 2023 et je me réjouis de poursuivre notre travail en 2024.

MANON SCHICK, Directrice générale,
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

// —————
Je salue les collaboratrices et
collaborateurs de la DGEJ qui font
un travail remarquable, œuvrant au
quotidien à défendre et promouvoir
les droits des enfants.

Chiffres clés 2023

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

206 | millions de budget annuel

3 | missions : prévention, participation, protection

307 | collaboratrices et collaborateurs

Participation



11 | conventions de subventionnement

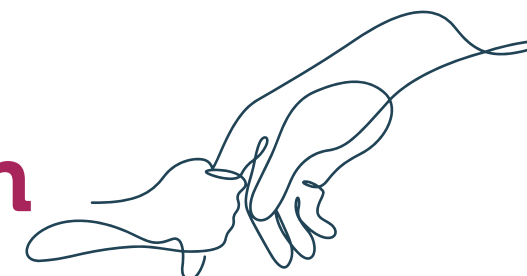
50 | projets d'activités extrascolaires soutenus financièrement pour les enfants et jeunes migrant-e-s

22 | projets à but culturel, sportif ou social soutenus financièrement, portés par des jeunes

18 | projets de communes et d'associations visant le développement de la politique de l'enfance et de la jeunesse soutenus financièrement

25 | membres de la Commission des jeunes de 14 à 18 ans

Protection



5 | Offices régionaux de protection des mineur-e-s (ORPM)

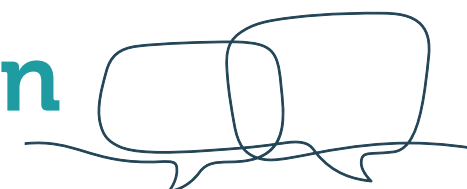
1 | unité chargée des évaluations lors de séparations conflictuelles

1 | unité chargée de l'autorisation et de la surveillance des lieux d'accueil

26 | contrats avec des institutions d'accueil

116 | prestations socio-éducatives (ambulatoire ou hébergement)

Prévention



32 | conventions de subventionnement

38 | prestations réparties en 5 axes :

13 | encouragement précoce

9 | pôles éducatifs en milieu scolaire

3 | soutiens à la parentalité

7 | soutiens aux adolescents

6 | soutiens aux enfants et leurs familles dans des contextes de vie fragilisants

Les enfants et les jeunes dans le canton de Vaud

Sources : statistiques Vaud

163'888

mineur·e·s dans le Canton

247'550

0-25 ans

Les enfants ayant besoin de protection

8'174

enfants suivis par la DGEJ

87%

d'entre eux bénéficient, avec leurs parents, d'un encadrement socio-éducatif

13%

d'entre eux sont placés en foyer ou en famille d'accueil

190

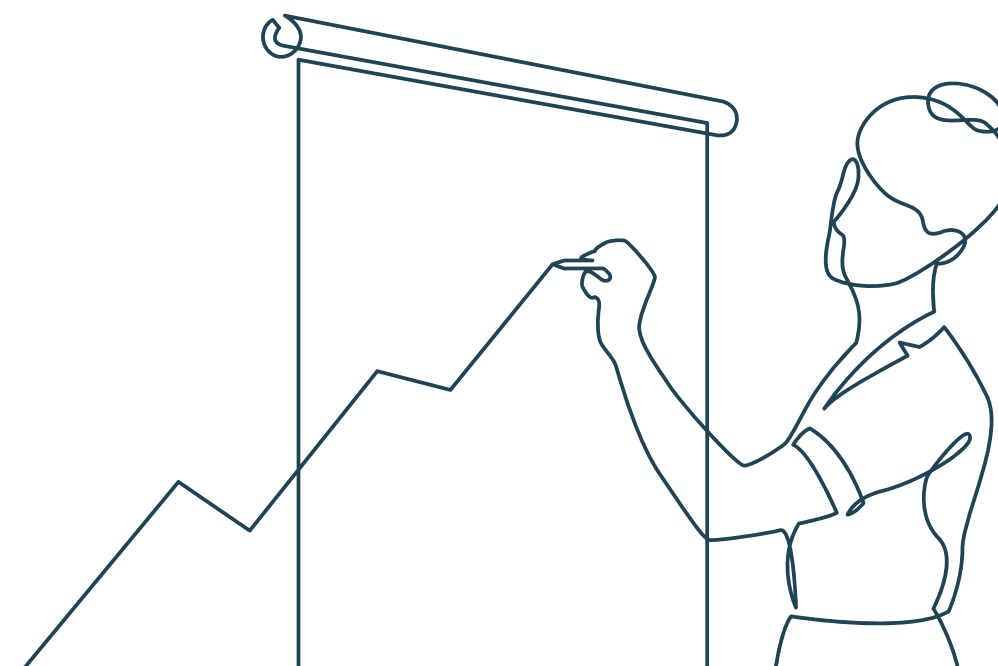
familles d'accueil cantonales

40

foyers

3'251

signalements d'enfants en danger



La mission triple

de la DGEJ pour les enfants et les jeunes



Participation

Encourager la promotion d'un environnement favorable à leur développement.



Prévention

Réduire les difficultés socio-éducatives des mineur·e·s.



Protection

Intervenir lorsqu'un enfant est en situation de mise en danger.



Cadre légal et réseau de professionnel·le·s de l'enfance

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) a la responsabilité d'assurer la protection et le bien-être des mineur·e·s dans le canton de Vaud. Le système cantonal suit une procédure bien établie basée sur le cadre légal international, fédéral et cantonal, tels que :

- > La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989
- > La Constitution fédérale (art. 11 Cst)
- > Le Code civil (art. 307 ss CC)
- > L'Ordonnance fédérale sur le placement d'enfants (OPE) de 1977
- > La Loi sur la protection des mineurs (LProMin) de 2004 et son Règlement d'application (RLProMin) qui établissent que tout enfant en danger dans son développement physique, psychique, affectif ou social, doit recevoir une protection adéquate.
- > La Loi sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ) de 2010, révisée en 2023
- > La Loi fédérale sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ) de 2011

Pour mener à bien sa mission, la DGEJ œuvre en étroite collaboration avec les professionnel·le·s du secteur de l'enfance et de la jeunesse : pédiatres, pédopsychiatres, écoles, éducatrices-teurs, travailleurs-euses sociaux de proximité, animateurs-trices socioculturel·le·s, les communes et autres. D'autre part, la DGEJ met en œuvre les mandats de protection institués par la Justice de Paix.

Que fait la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse ?

La DGEJ œuvre tout au long du parcours de vie des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, et au-delà, pour fournir ou subventionner des prestations dans les domaines suivants :



Enfance

- › Encouragement précoce
- › Soutien à la parentalité
- › Autorisation et soutien aux familles d'accueil
- › Adoption
- › Protection de l'enfance
- › Formation des professionnels de l'enfance
- › Soutien aux enfants et leurs familles dans des contextes de vie fragilisant
- › Aide en cas d'enlèvement international d'enfant
- › Projet pilote de consensus parental lors de séparations et divorces
- › Prévention abus d'ordre sexuel

Adolescence

- › Soutien et organisation de la Commission des jeunes du Canton de Vaud
- › Information et soutien aux adolescents : ciao.ch et Pro Juventute
- › Organisation de plateformes intercommunales sur le soutien aux activités de la jeunesse
- › Soutien aux projets de jeunes
- › Soutien aux projets de communes destinés aux jeunes
- › Soutien au numéro pour les jeunes : 147
- › Soutien au numéro de Conseils aux parents : 058 261 61 61
- › Prévention contre le surendettement des jeunes

En dehors du milieu familial

- › Pôles de compétences socio-éducatifs en milieu scolaire
- › Plateforme d'appui aux placements
- › Surveillance des foyers avec hébergement
- › Autorisation des camps pour mineur-e-s avec hébergement de plus de 7 jours
- › Autorisation d'internat d'une école privée
- › Relais enfants-parents pour les familles à l'épreuve du pénal
- › Organisation de colloques socio-éducatifs
- › Accompagnement de la consultation de son dossier de protection des mineur-e-s ou d'adoption

www.vd.ch/dgej



VASSILIS VENIZELOS
Conseiller d'Etat

Comme le dit l'adage : il faut un village pour élever un enfant. Le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes est une responsabilité qui doit être collective, et ne pas uniquement reposer sur le dos des individus, des parents, et des jeunes mères trop souvent. C'est pourquoi le Canton de Vaud s'engage auprès des familles et des jeunes, et continue à renforcer la politique de l'enfance et de la jeunesse.

Participation

Activités 2023

4^e Session cantonale des jeunes

La Commission de jeunes du Canton de Vaud (CdJ-Vaud)

Elle a pour mission de prendre position sur les projets de loi ou les sujets concernant la jeunesse, de transmettre des propositions aux autorités politiques et fait partie du comité de préavis d'attribution des aides financières à des projets de jeunes. Elle peut être consultée par le Conseil d'Etat et ses départements pour donner son avis sur des projets de loi ou de décrets. En 2023, elle s'est positionnée à huit reprises, par exemple en soutenant l'idée d'inscrire le principe de l'éducation sans violence dans le Code civil mis en consultation au niveau fédéral. La CdJ-Vaud peut compter sur les conseils et le soutien méthodologique de l'équipe du Délégué cantonal à la jeunesse.

www.cdj-vaud.ch



La 4^e édition de la Session cantonale des jeunes s'est déroulée sur un week-end de mars 2023 à Lausanne. Organisée avec la Commission de jeunes du Canton de Vaud (CdJ-Vaud), elle a réuni près de 80 jeunes âgé-e-s de 14 à 20 ans de tout le canton.

Les participant-e-s se sont réuni-e-s en ateliers pour discuter de thèmes choisis par des jeunes en présence du Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos : la santé mentale, le climat, les transports publics et la formation, puis dans la salle du Parlement vaudois, pour débattre, amender et adopter les propositions élaborées. Celles-ci ont été remises à la Présidente du Grand Conseil d'alors, la députée verte Séverine Evéquoz, qui a clôturé la Session. Une des propositions visant la "mise en place d'un programme de prévention sur la santé mentale dans les lieux de formation" a fait l'objet d'une motion déposée par la députée socialiste Jessica Jaccoud.

A la suite de la Session, la CdJ-Vaud a lancé un appel à candidatures pour son renouvellement. Plus de 70 jeunes ont postulé. Constituée de 25 membres âgé-e-s de 14 à 18 ans, la CdJ-Vaud a accueilli 14 nouveaux membres en juin ainsi qu'un nouveau président, Alexander Atakan Mermod.

Les jeunes lors de la Session cantonale | Photos : Junior Team DCIRH



Programme de financements pour développer la politique de l'enfance et de la jeunesse

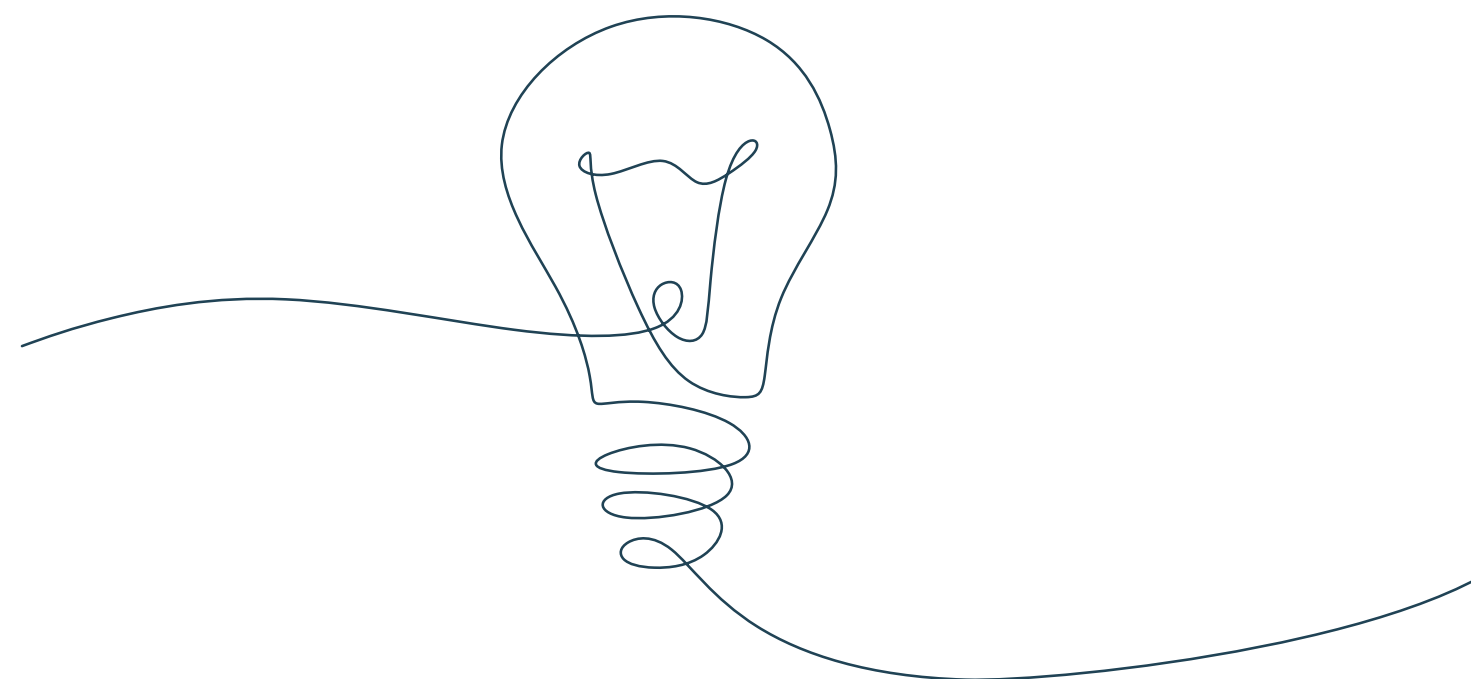
En 2017, le Conseil d'Etat vaudois a adopté des lignes directrices pour sa Politique de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) afin d'assurer l'épanouissement des enfants et des jeunes du canton.

Une commission de coordination a été créée pour garantir la cohésion des politiques publiques, des programmes et des prestations des différents services de l'Etat et des communes. Pilotée par la DGEJ et présidée par sa directrice générale, la commission dispose d'un budget annuel de 400'000 francs pour soutenir des projets pilotes et innovants. En 2023, 35 projets ont été reçus, dont 15 projets soutenus pour un montant total de 309'000 francs.

www.vd.ch/pej

Un exemple de projet soutenu par la politique de l'enfance et de la jeunesse : La Scène

Grâce à l'impulsion financière de la PEJ, la Municipalité du Chenit a pu rouvrir un centre d'animation socioculturelle fermé depuis 3 ans. La Scène est un lieu d'accueil pour les jeunes de 12 à 25 ans de la Vallée-de-Joux et mène de nombreux projets culturels et sociaux. Il est encadré par un travailleur social, également présent pour soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés.



Soutien à l'intégration de jeunes migrant·e·s à travers des activités extrascolaires

La DGEJ et ses partenaires, dont l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), ont lancé un appel à projets pour financer des initiatives visant à augmenter l'offre ou à faciliter l'accès aux activités de jeunesse extrascolaires pour les enfants et jeunes issus de la migration, bénéficiaires de l'EVAM.

Actuellement, l'intégration des enfants et des jeunes provenant de la migration d'asile passe essentiellement par leur scolarisation. Outre l'école, les activités de jeunesse extrascolaires sont également un excellent vecteur de socialisation et d'apprentissage de la langue française, qui est un de leurs droits (art. 31, al. 1) reconnus par la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

Sur un total de 81 dossiers reçus par la DGEJ, 50 projets ont obtenu une aide financière pour un montant total de 175'000 francs. Les projets concernaient des activités culturelles, sportives, sociales et de découverte de la vie locale menés par des communes et des associations actives dans ces domaines.

Un jeu vidéo pour prévenir le surendettement des jeunes



A la rentrée scolaire 2023, la DGEJ a participé au lancement de Till Next Bill, qui est un "jeu sérieux" numérique et gratuit qui sensibilise les jeunes au surendettement.

Ce jeu invite les jeunes à se mettre dans la peau de personnages confrontés à des défis de gestion d'argent. Le principe est de survivre une année face aux factures qui arrivent en maintenant son budget à flot. Conçu pour les téléphones mobiles, le jeu est disponible sur tablette ou ordinateur : www.tillnextbill.game.

Né d'un besoin des jeunes de davantage d'interactivité et de simulation de la vie réelle dans le domaine de la prévention, le projet a été élaboré par le programme cantonal de prévention du surendettement Parlons Cash: www.parlons-cash.ch. Il est porté par plusieurs services, dont la DGEJ qui assure la coordination des actions pour les jeunes. Le jeu - réalisé par un studio de référence, des spécialistes de la prévention, de la formation, du travail extrascolaire, et la Commission de jeunes - a été dévoilé au Numerik Games Festival à Yverdon-les-Bains lors d'une soirée en présence des Conseillers·ère d'Etat Rebecca Ruiz (DSAS), Vassilis Venizelos (DJES) et Frédéric Borloz (DEF).

www.tillnextbill.game





ATAKAN MERMOD
Président de la Commission
de Jeunes du Canton de Vaud

// Notre objectif en organisant ce débat, c'est de faire entendre notre voix à Berne.



Les jeunes challengent les candidats au Conseil des Etats

Dans le cadre des élections fédérales de 2023, la Commission de jeunes a souhaité encourager la participation des jeunes à la vie politique et relayer leurs intérêts et préoccupations au niveau fédéral.

Un débat a été organisé en vue du 2^e tour de l'élection du Conseil des Etats entre les candidats Pascal Broulis (Alliance vaudoise) et Raphaël Mahaim (PS et Verts vaudois). Plus d'une centaine de jeunes Vaudois-e-s de 14 à 25 ans ont répondu présent-e-s le 6 novembre 2023 dans la salle du Grand Conseil. Les échanges ont été organisés autour de trois thématiques choisies par les jeunes : la santé, la surconsommation et le climat. Les jeunes ont pu poser les questions qu'ils avaient préparées en amont, directement, ou à travers l'application "Speak Up", de manière anonyme.

www.cdj-vaud.ch

Participation des jeunes au débat | Photo : ARC-Sieber

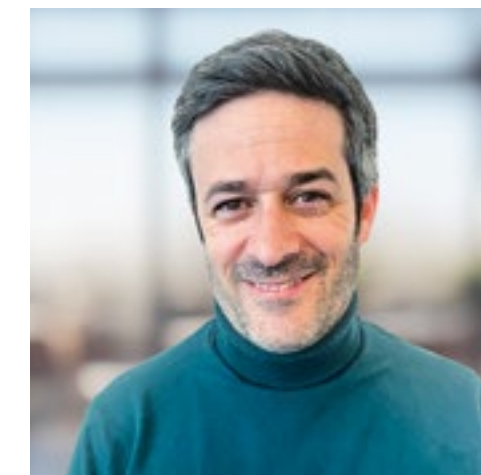


Rencontre annuelle des communes : promotion du sport chez les jeunes

Pour sa 10^e édition, la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ) a réuni près de 80 représentant-e-s de communes et autres partenaires.

Le thème de cette année 2023 était le soutien des communes dans la promotion innovante de l'activité physique et du sport chez les enfants et les jeunes. Organisée en collaboration avec le Service de l'éducation physique et du sport et le Centre vaudois d'aide à la jeunesse, cette soirée a été l'occasion de présenter des exemples de projets inspirants réalisés en collaboration avec les jeunes dans plusieurs régions du canton comme à Sainte-Croix, Renens, Gland, Lutry ou La Sarraz. En guise d'introduction à ces échanges d'expériences en ateliers, les participant-e-s ont assisté à des présentations d'Unisanté et de l'Observatoire du sport populaire. Ces deux organisations ont souligné l'évolution des pratiques sportives des jeunes vers plus d'inclusivité, moins de compétitivité, et plus d'offres en libre accès, ainsi qu'un risque de décrochage d'une activité physique élevé à la fin de la scolarité obligatoire, surtout chez les filles.

Skate urbain de La Sarraz, un lieu multigénérationnel et multi-usage dans un préau d'école, Photo : Fabio Jimenez/ABF Swiss Agency



FRÉDÉRIC CERCHIA
Délégué cantonal à l'enfance
et à la jeunesse (DGEJ)

// C'est avec les jeunes qu'il faut monter des projets, c'est la clé du succès.



Lire l'article dans
Canton-communes

Protection

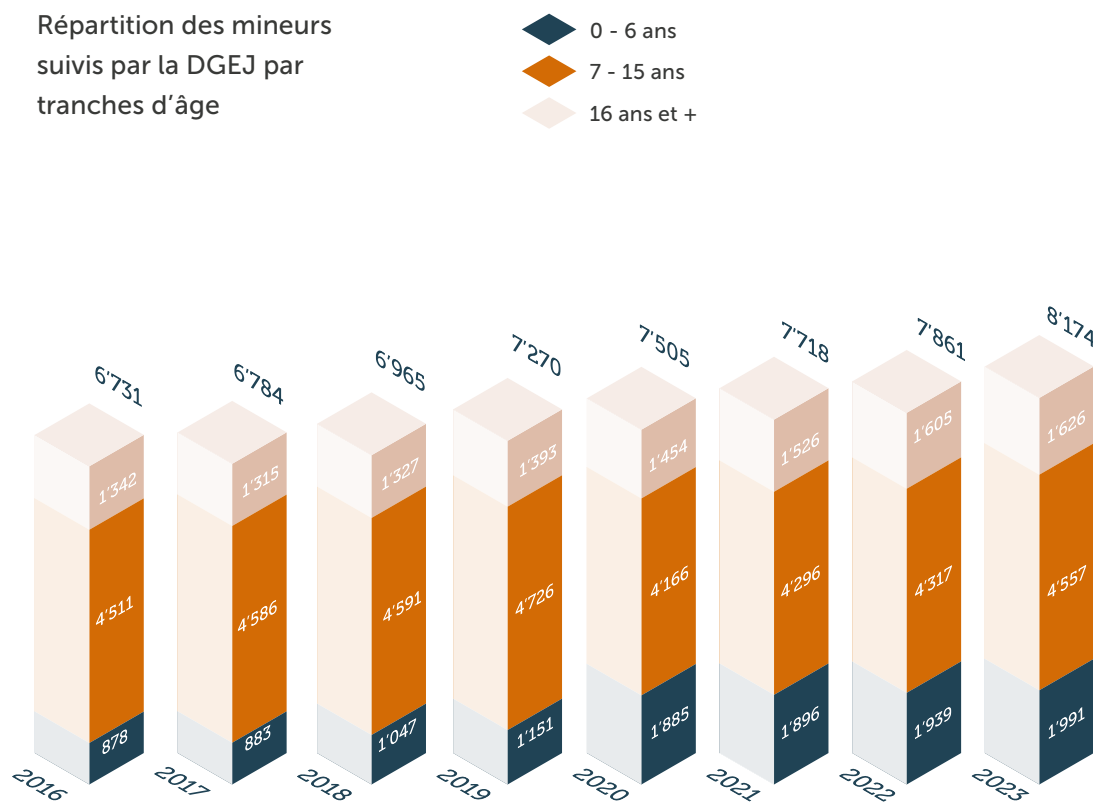
Activités 2023

Toujours plus de mineur·e·s ont besoin de protection

Le nombre d'enfants suivis par la DGEJ a une nouvelle fois augmenté, pour atteindre le chiffre de 8'174 enfants en 2023.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette hausse, l'augmentation démographique dans le canton de Vaud, la précarisation des familles, la dégradation de la santé mentale de la population – notamment des enfants et des jeunes – et une meilleure formation des professionnel·le·s à la détection des situations de maltraitance.

Répartition des mineurs suivis par la DGEJ par tranches d'âge



3'251 situations annoncées

La violence domestique intra-familiale, les négligences ou carences des parents vis-à-vis de leur enfant, ou encore les mauvais traitements physiques représentent deux tiers des motifs de signalement d'enfants auprès de la DGEJ. On constate toutefois une augmentation depuis deux ans des mises en danger du de la mineur·e par lui-même ou elle-même.

Répartition des nouvelles situations annoncées en 2023, par motif



Type de requête 2023, par motif



Création du 5^e office régional de protection des mineur·e·s (ORPM)

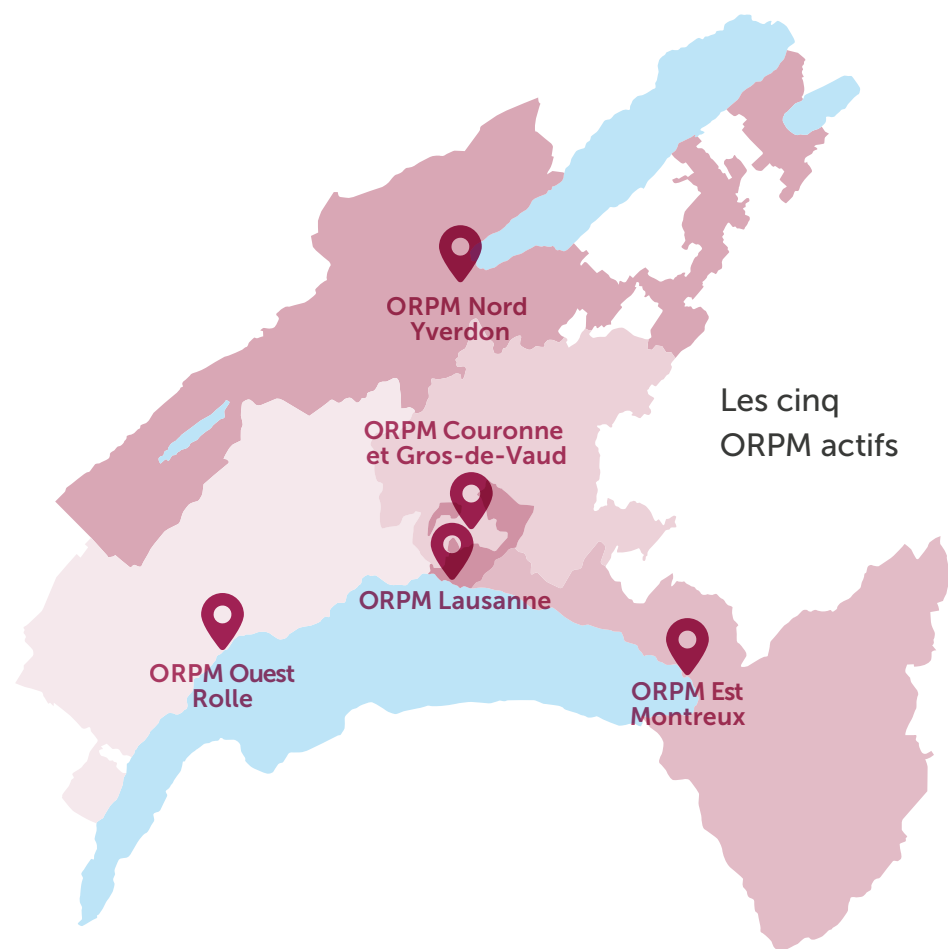
L'augmentation du nombre de situations suivies par la DGEJ et la croissance démographique continue du nombre d'enfants dans le canton ont nécessité une réorganisation des Offices régionaux de protection des mineur·e·s (ORPM).

Afin d'offrir un service de proximité aux parents et aux enfants, un nouvel ORPM a ouvert ses portes en juillet dernier. L'ORPM Couronne et Gros-de-Vaud est situé provisoirement à Lausanne, dans l'attente de nouveaux locaux à Romanel-sur-Lausanne (dans le courant de l'année 2025). Quant à l'ORPM Ouest vaudois, il déménagera dans de nouveaux locaux, toujours à Rolle, courant 2024.

www.vd.ch/orpm

www.vd.ch/signaler-mineur-danger

www.vd.ch/demander-aide-enfant

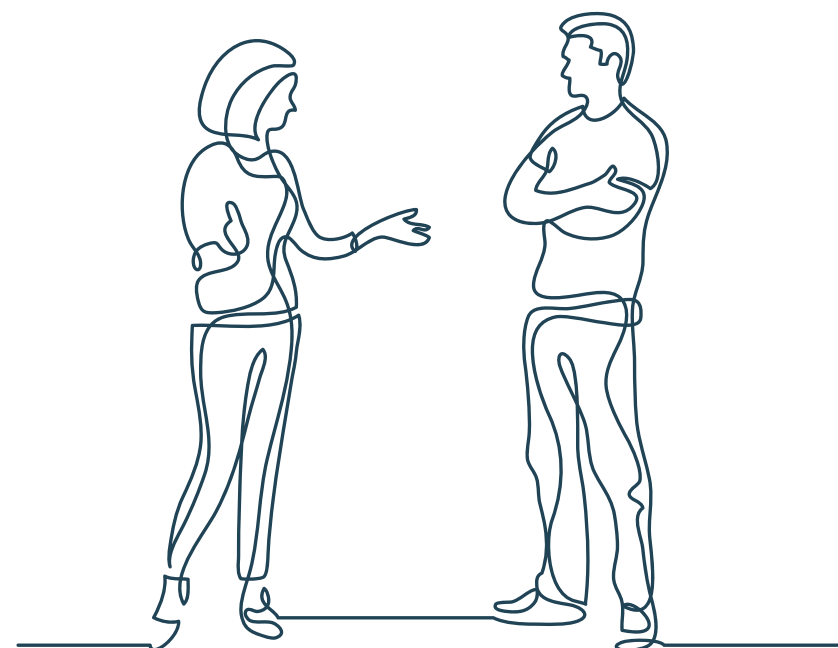


Consensus parental : projet pilote dans l'Est vaudois

Dans le but d'améliorer la protection des enfants en cas de séparation conflictuelle des parents, l'Ordre judiciaire vaudois et la DGEJ ont lancé un projet pilote commun dans l'Est du canton le 1^{er} janvier 2023.

Le consensus parental a pour but d'amener les parents qui se séparent ou divorcent à trouver des solutions à l'amiable, répondant aux besoins des enfants. Le projet pilote lancé dans l'Est vaudois met en exergue la responsabilité commune des parents vis-à-vis de leurs enfants. Sous l'égide d'un·e juge, les parents sont encouragés à se rencontrer et à communiquer, afin de trouver un accord bénéfique pour l'ensemble de la famille. Mené au sein du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, des justices de paix des districts d'Aigle, de Lavaux-Oron et de la Riviera-Pays-d'Enhaut, ainsi que de l'Unité Évaluation et Missions spécifiques de la DGEJ, le projet pilote vaudois se déploie sur une durée de deux ans. Déjà 200 couples ont participé aux séances de sensibilisation et à une procédure de type consensus parental. Plus de 65 séances de médiation et plus de 30 mesures de co-parentalité ont été ordonnées par la justice, principalement le Tribunal d'arrondissement. L'unité responsable des évaluations de divorce et de séparation (UEMS) a mené plus de 25 enquêtes ciblées.

www.vd.ch/consensus-parental



FRÉDÉRIC VUISSOT
Directeur général adjoint, DGEJ

// Le consensus parental est un dispositif innovant qui met l'enfant au centre des préoccupations, lorsque ses parents se séparent ou divorcent.



MARIE-ANNE VALANTIN

Famille d'accueil de deux jumeaux de 18 mois et d'un garçon de 6 ans, en plus de leurs deux enfants biologiques de 11 ans.

// Notre rôle c'est d'accueillir un enfant avec son histoire, de ne pas prendre parti, de l'accompagner dans ce qu'il vit et de l'armer pour la vie.



Visionner le reportage sur la Télé Vaud-Fribourg

Le Canton de Vaud cherche 50 nouvelles familles d'accueil

Pour répondre à l'augmentation des enfants ayant besoin de protection, la DGEJ a lancé une campagne de recrutement des familles d'accueil.

Cette solution de placement est sécurisante pour les mineurs, notamment pour les bébés et les jeunes enfants, pour qui une famille d'accueil peut être plus adaptée qu'un foyer. Plus de 190 familles vaudoises accueillent déjà aujourd'hui quelque 200 enfants placés de manière durable ou ponctuelle – sans compter les enfants pris en charge par des membres de leur famille élargie. Les besoins sont toutefois en augmentation et le Canton recherche 50 nouvelles familles d'accueil. Le lancement de la campagne a rencontré un vif intérêt dans les médias.

www.devenir-famille-accueil.ch



Fermeture temporaire de MDJ Inter Val et revalorisation du statut du personnel en foyer

Confronté à de sérieuses difficultés de recrutement, le foyer fermé MDJ Inter Val, qui offrait une douzaine de places à des d'adolescent-e-s en crise, s'est vu dans l'obligation de suspendre l'accueil pour quelques mois depuis novembre 2023.

De concert avec la DGEJ, l'institution profite de cette période de fermeture pour adapter ses locaux vétustes et revoir son concept de prise en charge. La situation de l'établissement Inter Val illustre la problématique des carences en ressources humaines dans le domaine de la protection des mineur-e-s, et plus largement vécues par l'ensemble du secteur social parapublic. Le Conseil d'Etat a réitéré sa volonté d'améliorer les conditions de travail des professionnel-le-s dans le secteur en allouant une enveloppe de 15 millions de francs pérenne, effective dès le 1^{er} janvier 2024.

Nouveau CAS en protection de l'enfance

Une nouvelle formation professionnelle a vu le jour pour l'ensemble des assistant-e-s sociaux-les de protection des mineur-e-s (ASPM) et des adjoint-e-s.

Enseigné à la HETSL, ce premier module obligatoire représente 7 jours de cours et 3 crédits ECTS et a pour objectif le perfectionnement des savoirs et des pratiques professionnelles. Comment assurer la participation de l'enfant dans un contexte d'aide contrainte? Comment consolider ses connaissances des cadres légaux - cantonal, fédéral et international, et des méthodes d'application? Enfin, comment approfondir ses repères en matière d'évaluation et de suivi des situations pour protéger l'enfant et parallèlement renforcer les compétences parentales? Voici quelques une des problématiques auxquelles les participant-e-s sont confronté-e-s.





Une journée dans la vie de...

Noé Morel

Assistant social de protection des mineur·e·s (ASPM)
à l'Office régional de protection des mineur·e·s (ORPM)
de l'Est, à Montreux

- > En poste à la DGEJ depuis 2022 (2 ans)
- > 7 ans d'expérience dans l'exécution des peines des adultes, puis des mineur·e·s, et dans le socio-éducatif, toujours pour le Canton de Vaud



Le soutien de l'équipe est essentiel dans ce métier. Si on travaille seul, on ne dure pas.



Un mercredi (pas) comme un autre

07:50

Traitement du courrier et des emails

Je relève mon courrier qui est visé en amont par la direction et le secrétariat. Il s'agit de lettres adressées par des parents, des avocats, des enseignants, et par la Justice. Nous répondons à tout. Par exemple, un avocat questionne pourquoi j'ai réuni des parents pour discuter du droit de visite d'un père victime d'addiction, qui n'assure pas de régularité dans ses visites à son enfant de 5 ans.

10:00

Pause avec les collègues

On échange régulièrement de manière informelle au cours de la journée, on débriefe. Il y a du chocolat partout dans notre bureau.



10:30

Premier entretien tripartite avec le signalant et les parents

Une thérapeute a signalé une jeune fille de 15 ans ; elle a des idées suicidaires et les parents ne reconnaissent pas ses problèmes et son besoin d'aide. Nous posons le cadre de l'intervention de la DGEJ, détaillons la procédure et creusons les points du signalement. La plupart des situations qui me sont attribuées sont des ados ou des enfants en âge scolaire – donc qui peuvent parler. Souvent, je débriefe ensuite avec des collègues pour discuter des aspects complexes.

12:00

Temps de pause

Je prends une heure de pause à midi. C'est très important pour moi de bien manger et de me ressourcer. On mange avec une dizaine de collègues, dans une ambiance conviviale.

13:00

Rencontre avec des parents pris dans une dynamique de violence, suite à un signalement de la Police

Je cherche à comprendre si c'est un coup d'éclat ou si c'est une dynamique qui s'étend sur la durée. J'essaie d'amener ces parents à prendre conscience que cela entrave le développement de leurs enfants. L'objectif est de leur faire prendre conscience pour qu'ils acceptent de l'aide auprès de nos partenaires spécialisés dans les violences domestiques.



Prévention

Activités 2023

14:00

Je fais beaucoup de téléphones

Dans une journée type, c'est peu fréquent qu'il y ait un placement ou une intervention urgente. Par contre, il y a beaucoup de téléphones : en moyenne 10 par jour qui durent entre 5 et 30 minutes.

J'appelle une enseignante : Je cherche à comprendre la scolarité de l'enfant du point de vue de ses apprentissages. Est-ce qu'il travaille à la maison et bénéficie du cadre nécessaire pour ce faire ? Comment interagit-il avec les enfants et les enseignants ? Comment l'enseignante perçoit-elle la relation avec les parents – est-ce qu'ils signent le carnet régulièrement, est-ce qu'ils sont présents pour leur enfant ? Est-ce que quelque chose l'a interpellée ?

J'appelle un pédiatre : Ceux-ci ont accès à tout l'aspect psycho-social de l'enfant et de la famille. Sans rompre le secret de fonction, ils peuvent me renseigner sur les compétences parentales, sur les besoins de l'enfant, si les parents répondent à ses besoins.

15:00

Un moment de libre ? Il y a toujours des écrits à faire !

La charge administrative est lourde - elle correspond à la moitié de notre temps de travail. Il s'agit d'écrire des rapports d'appréciation, des bilans d'actions socio-éducatives, des réponses aux avocats, etc.

16:30

Visite à domicile chez une famille pour une situation de négligence légère

L'école a relevé que les habits d'un enfant venant d'une famille très précaire n'étaient pas adaptés – pas assez chauds, troués et sales. Je peux échanger directement avec les parents et l'enfant. J'évalue la situation en vue de proposer des soutiens (magasins de seconde main) ou des mesures d'accompagnement avec un éducateur qui vient toutes les deux semaines.

17:30

Je rentre à la maison,

en sachant que j'ai une journée complètement différente qui m'attend demain, avec une mission de garde et une collègue absente que je dois remplacer en audience au pied levé - ce que nous redoutons toutes et tous, nous les assistant-e-s sociaux-les, car cela demande du temps de bien se préparer !

Renforcement du soutien à la parentalité

La DGEJ s'est associée à Pro Juventute pour développer et faire connaître la hotline "Conseils aux parents" en Suisse romande.

Un service gratuit et confidentiel, accessible par téléphone au 058 261 61 61, 24h/24 et 7j/7, sur WhatsApp de 8h30 à 22h30, et par courriel à l'adresse conseilsauxparents@projuventute.ch. Cette prestation vient combler un besoin des familles vaudoises de pouvoir adresser leurs questions et inquiétudes à des experts.

www.projuventute.ch/fr/conseils-aux-parents

Par ailleurs, le "Carnet d'adresses Petite enfance" est désormais décliné en plateforme web dédiée pour le rendre encore plus accessible aux familles, une action en coopération avec le DSAS. Bien connu des familles, ce répertoire n'a cessé d'être une mine d'or pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans depuis son lancement en 2008. Il condense l'intégralité des prestations à disposition des familles dans chaque région du canton.

www.vd.ch/carnet-petite-enfance



Sensibilisation à la maltraitance auprès des professionnel-le-s de l'accueil de jour

Durant l'automne 2023, l'Association Partenaire enfance & pédagogie (PEP) et la DGEJ ont organisé des rencontres régionales avec le personnel des crèches et du parascolaire.

Les Offices de protection des mineur-e-s (ORPM) ont ainsi pu rappeler quelques aspects légaux, clarifier les rôles, les devoirs et responsabilités de chacune-e face à un cas supposé de maltraitance, ainsi que les différentes étapes d'un signalement. Au total, ce sont 8 rencontres qui ont suscité un grand intérêt auprès des professionnel-le-s, avec quelques 383 participant-e-s.



Première journée cantonale des éducateurs-trices scolaires

La première rencontre des éducateurs et éducatrices en milieu scolaire, en août à l'Université de Lausanne.

Cette journée a eu pour but de favoriser les liens et les échanges entre la soixantaine de professionnel-le-s du secteur. Des discussions sur des questions métier ont eu lieu dans un format world-café sur des thèmes tels que, la stratégie de repérage précoce, les priorités d'intervention, les postures et les rôles professionnel-le-s. Cette rencontre a remporté un franc succès et les retours ont été positifs : contacts entre équipes favorisés, émergence d'une identité commune, échange de bonnes pratiques. Les recommandations seront intégrées dans les "Lignes directrices du dispositif socio-éducatif en milieu scolaire" qui paraîtront à la rentrée 2024-25. Les besoins identifiés seront repris dans le calendrier des rencontres de pilotage rassemblant le Pôle de compétences Educatif en Milieu Scolaire (PEMS) et la DGEJ.

Guide de prise en charge des mineur-e-s victimes d'actes d'ordre sexuel

Initié en 2022, un groupe de travail porté par l'équipe prévention a réuni des ASPM spécialisé-e-s en problématiques d'actes d'ordre sexuel (AOS) et des professionnel-le-s de l'Association ESPAS, afin de renforcer la coordination pour une meilleure prise en charge des mineur-e-s victimes d'abus.

Cette démarche a permis d'élaborer un guide pratique à l'usage des professionnel-le-s, finalisé en fin d'année 2023. Ce guide, destiné principalement aux professionnel-le-s d'ESPAS et de la DGEJ, a pour but de clarifier les modalités de collaboration et de renforcer la prise en charge des AOS.

Par ailleurs, la DGEJ a augmenté la subvention à ESPAS de manière importante au vu de la hausse des demandes d'accompagnement. Cette hausse doit permettre de renforcer la prise en charge comme les actions de prévention.



Sensibilisation des éducateurs-trices scolaires à la détection de maltraitances, selon le dispositif "SESAME"

"SESAME"* est un dispositif déployé au sein des établissements scolaires pour harmoniser et faciliter la réponse aux situations de maltraitance et d'abus sexuels envers les mineur-e-s.

Tous les éducateurs et éducatrices scolaires du canton de Vaud ont bénéficié d'une séance de sensibilisation sur cette thématique en automne. L'objectif de la DGEJ est que l'ensemble des acteurs de l'éducation ait une base commune de compréhension du repérage de la mise en danger et du processus de signalement à l'école.

L'intérêt pour les éducateurs-trices est de bien comprendre le niveau de collaboration attendu avec la cellule "SESAME" de leur établissement, de connaître les enjeux et son fonctionnement, puisqu'ils-elles peuvent être sollicité-e-s pour leur expertise, ou pour organiser un contact avec les parents.

* Soutien aux Etablissements Scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitance d'Elèves

Perspectives 2024

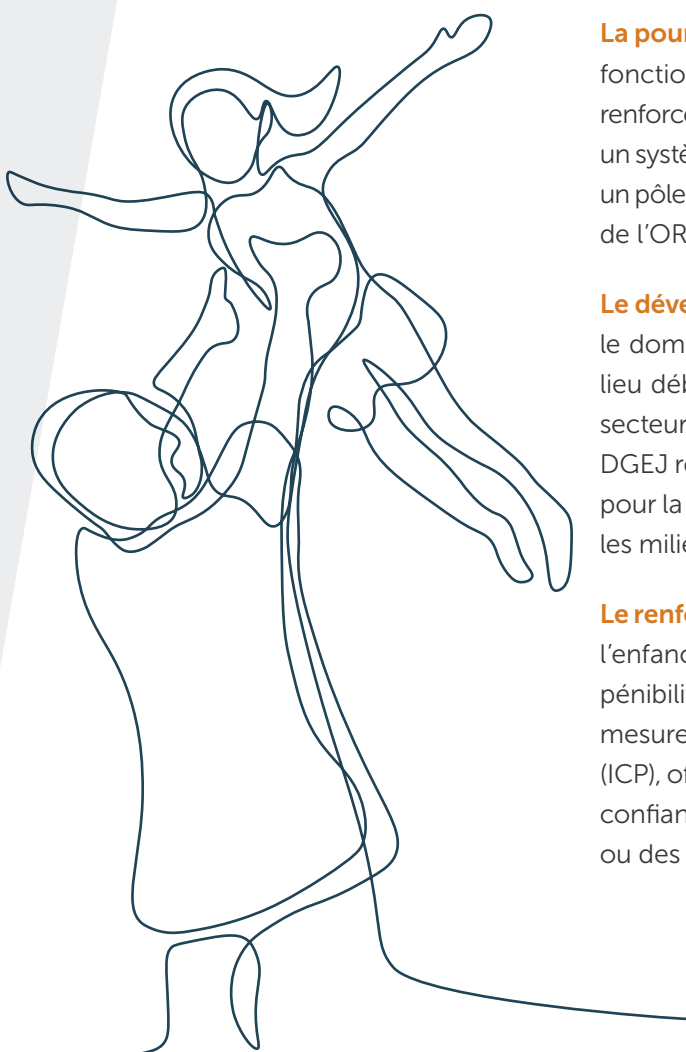
Forte de ses succès passés, la DGEJ poursuit ses travaux dans les domaines de la protection, de la prévention et de la participation. Les priorités 2024 sont :

Le renforcement de la politique socio-éducative et sa mise en œuvre à travers notamment l'adoption de mesures urgentes par le Conseil d'Etat pour stabiliser les institutions et renforcer le secteur de l'accueil avec hébergement et les mesures socio-éducatives de jour, notamment pour les adolescents. En parallèle, le Conseil d'Etat s'est engagé à revaloriser les salaires du personnel éducatif de foyer. Le recrutement de nouvelles familles d'accueil lancé fin 2023 et la revalorisation de leur indemnité viennent s'y ajouter.

La poursuite des réformes internes à la DGEJ afin d'adapter son fonctionnement aux besoins et aux pratiques qui évoluent : un renforcement de la surveillance sur les institutions subventionnées ; un système d'information digitalisé pour la protection de l'enfance ; un pôle de communication externe et interne ; et le déménagement de l'ORPM de Rolle dans de plus grands locaux.

Le développement des actions de prévention notamment dans le domaine de l'encouragement précoce. Un colloque qui a eu lieu début 2024 a d'ailleurs rassemblé 200 professionnel-le-s du secteur et permis de dégager de nouveaux axes d'intervention. La DGEJ renforcera le soutien à la parentalité et diverses prestations pour la petite enfance ; et la restructuration de la prévention dans les milieux scolaire et extra-scolaire.

Le renforcement de l'attractivité des métiers de la protection de l'enfance et du soutien à la jeunesse, notamment en lien avec la pénibilité du travail. Pour ce faire, la DGEJ a entrepris une liste de mesures avec l'organisme d'Intervention de crise et prévention (ICP), offrant au personnel des ateliers, l'accès à des personnes de confiance, et du soutien pour surmonter un événement critique ou des tensions au travail.



Liste des partenaires subventionnés par la DGEJ

Participation

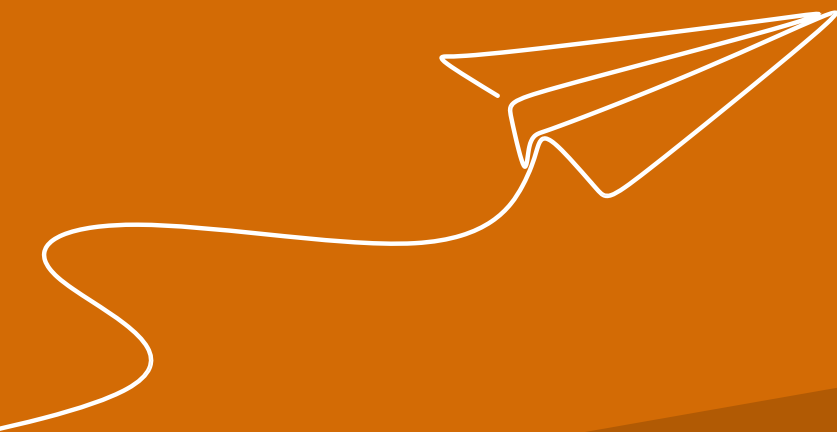
Association vaudoise du scoutisme (ASVd)	Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), Jaiunprojet.ch	Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud)
Association vaudoise des ligues d'improvisation (AVLI)	Fédération vaudoise des jeunes campagnardes (FVJC)	Jeunesse et camp
Centre Social Protestant (CSP Vaud), Jet Service	Formation Jeunesse Extrascolaire (FORJE)	Ma Jeunesse Suisse Romande
		Voilà Vaud

Prévention

Association Appartenances	Association Jardin des Parents	Fondation Enfance Emma Couvreu
Association Arc-Echange	Association La Maison Ouverte	Fondation Jeunesse et Familles
Association Atelier Ouvert	Association Maison Ou'Verte Riviera	Fondation Malley Prairie
Association centre vaudois d'aide à la jeunesse	Association Partenaire enfance et pédagogie (PEP)	Fondation Petitmâitre
Association de la Croix-Rouge vaudoise	Association romande CIAO	Fondation Pro Juventute
Association de la Maison Bleue	Fondation As'trame	Fondation REPR
Association de la Maison des jeunes	Fondation Bellet	Impact' Jeunes
Association de la Maison des Petits Pas	Fondation Cherpillod	Service social international - Suisse
Association DIS NO	Fondation Claudi Rusell-Eynard	Ville de Gland
Association du Jardin Ouvert	Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention	Ville de Vevey
Association ESPAS	Fondation Ecole Pestalozzi	

Protection

Association La Cigale	Association OSEO Vaud	Fondation Enfance Emma Couvreu
Association Le Châtelard	Association Pro'jet	Fondation Jeunesse et Familles
Association de la Croix-Rouge vaudoise	Association Sainte-Famille	Fondation La Feuillère
Association de la Maison des Jeunes	Association SEMO Nord	Fondation La Pommeraie
Association de la Maison d'enfants de Penthaz	Fondation accueil pour adolescentes	Fondation La Pouponnière et l'Abri
Le Home-Chez-Nous	Fondation Bellet	Fondation La Rambarde
Association Maison d'enfants d'Avenches	Fondation Cherpillod	Fondation Petitmâitre
Association Mobilet	Fondation Claudi Rusell-Eynard	Fondation Serix
	Fondation Ecole Pestalozzi	Fondation St-Martin



DJES Département de la jeunesse, de
l'environnement et de la sécurité
DGEJ Direction générale de
l'enfance et de la jeunesse

Av. de Longemalle 1
1020 Renens

Tél. 021 316 53 53
info.dgej@vd.ch
www.vd.ch/dgej

